



D20260601

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 030-213002009-20260605-D20260601-DE

COMMUNE DE POMPIGNAN (Gard)

**ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS
EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 05 juin 2026

L'an deux mille-vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de POMPIGNAN, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Michel FOUGAIROLLE, Maire.

Étaient présents : BAISSADE Matthieu, BANCEL Frédéric, CHARLES Fabienne, CHAZEL Ema, CRES Sébastien, FOUGAIROLLE Michel, LEBLOND Nadège, LEROND-PLUQUET Amandine, MORALES Angélique, SEGURA Mireille, SEMENOFF Serge, TAVER Virgile, TEISSONNIERE Daniel.

Étaient absents avec pouvoir : GRELLOIS Irène (procuration à LEROND PLUQUET Amandine), MEJEAN Gilles (Procuration à CHAZEL Ema)

Mme. Nadège LEBLOND a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Vu le code électoral,

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire INTP2611651C du 06 mai 2026 du ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer sur la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral 30-2026-05-21-00001 du 21 mai 2026 indiquant dans le cadre des élections sénatoriales 2026 le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants des conseils municipaux pour le département du Gard,

Monsieur Le Maire indique au conseil municipal que le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux membres les plus âgés et des deux membres les plus jeunes du conseil municipal (article R.133 du code électoral). Il s'agit de BAISSADE Matthieu CHAZEL Ema, TEISSONNIERE Daniel et SEGURA Mireille.

Madame LEBLOND Nadège est désignée secrétaire par le conseil municipal.

CHARLES Fabienne, LEBLOND Nadège, FOUGAIROLLE Michel, SEGURA Mireille et SEMENOFF Serge se présentent à l'élection des délégués titulaires.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé à l'élection des délégués titulaires.

Nombre de votants : 15
Bulletins blancs ou nuls : 0
CHARLES Fabienne : 5
LEBLOND Nadège : 1
FOUGAIROLLE Michel : 15
SEGURA Mireille : 12
SEMENOFF Serge : 12

FOUGAIROLLE Michel, SEGURA Mireille et SEMENOFF Serge sont proclamés élus, au premier tour, en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

LEBLOND Nadège, LEROND PLUQUET Amandine et MORALES Angélique se présentent à l'élection des délégués suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé à l'élection des délégués suppléants.

Nombre de votants : 15
Bulletins blancs ou nuls : 0
LEBLOND Nadège : 15
LEROND PLUQUET Amandine : 15
MORALES Angélique : 15

LEBLOND Nadège, LEROND PLUQUET Amandine et MORALES Angélique sont proclamées élues, au premier tour, en qualité de déléguées suppléantes pour les élections sénatoriales.

Pour extrait conforme,
A Pompignan, le 08 juin 2026
Le Maire, Michel FOUGAIROLLE.

La secrétaire de séance, Nadège LEBLOND.

